



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU Séance du 25 AVRIL 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le VINGT CINQ du mois d' AVRIL à VINGT HEURES à TRELAZE.

Le Conseil Municipal de TRELAZE, dûment convoqué par écrit par le maire suivant convocation individuelle transmise par mail, en date du 19 avril 2022.

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 33.

MEMBRES PRESENTS : Lamine NAHAM – Maire,
Véronique PINEAU - Izzet ALBAYRAK - Chantal JEOFFROY - Amine KARIM -
Cendrine DEVERRE - Ali AMINE - Magali HEURTIN – Sébastien BOUSSION -
Christophe BOUJON - Frédéric CHAMARD - Sylvie COULOT - Cindy DELANOE
- Ali ESSARROKH - Elise MAURY - Salah MOUMNI - Marie-Hélène PETIT -
Ozkan ERTURK - Mathilde HOUSSET-WEBER - Florence BERTHO - Gulden
CIKCIKOGLU - Samira SFAIHI - Alain PANTAIS - Lydie JACQUET – Radouane
FRIKACH – Brigitte ROBIN – Boris BATAIS – Gilles ERNOULT – Mylène
CANEVET – Ghislaine THEPIN - Claude CADOT – Jean-François GARCIA –
Fatiha REDISSI formant la majorité des membres en exercice.

MEMBRE(S) EXCUSE(S) : Gulden CIKCIKOGLU, Christophe BOUJON, Boris
BATAIS, Fatiha REDISSI,

MEMBRE(S) ABSENT(S) : /

MEMBRE(S) DEMISSIONNAIRE(S) : /

DEPOT(S) DE POUVOIR(S) :

Gulden CIKCIKOGLU, absente, a donné pouvoir à Izzet ALBAYRAK pour voter
en son nom ;

Christophe BOUJON, absent, a donné pouvoir à Véronique PINEAU pour voter
en son nom ;

Boris BATAIS, absent, a donné pouvoir à Jean-françois GARCIA pour voter en
son nom ;

Fatiha REDISSI, absente, a donné pouvoir à Ghislaine THEPIN pour voter en
son nom.

ELECTION DU SECRETAIRE

Ozkan ERTURK ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné(e) pour remplir
ces fonctions.

La convocation du Conseil et l'extrait du compte-rendu ont été affichés à la porte
de la Mairie respectivement les 19 avril et 27 avril, conformément aux articles
L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et R.121-9 du Code
des Communes.

ORDRE DU JOUR :

1 – Les Procès verbaux des séances du 19 janvier et 28 février 2022 sont **adoptés à l'Unanimité.**

N°		Décision
2	Commission consultative des services publics locaux – délégation au Maire de la saisine de la commission.	Adoptée à l'Unanimité
3	Ressources Humaines : Création d'un Comité Social commun entre la collectivité et le CCAS de Trélazé.	Adoptée à l'Unanimité
4	Personnel : Création d'un poste d'agent technique au service informatique de catégorie B ou C – Cadre d'emploi des adjoints techniques.	Adoptée à l'Unanimité
5	Personnel : Mise à jour du tableau des effectifs.	Adoptée à l'Unanimité
6	Plan Jeunesse : Attributions d'aides	Adoptée avec 1 voix Contre
7	Urbanisme : Lotissement Le Clos du Plessis – Parcelle BH 419 – Désaffectation et déclassement	Adoptée à l'Unanimité

Questions diverses

- « La Stratégie Mobilités de la Ville de Trélazé »
- Note d'information sur le suivi des marchés publics du 1^{er} trimestre 2022.

Le Maire de la Ville de TRELAZE soussigné, certifie que le présent extrait du compte-rendu de la séance du 25 AVRIL 2022 a bien été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville.

TRELAZE, le 27 avril 2022
Le Maire
Lamine NAHAM



Pour extrait certifié conforme,
TRELAZE, le 27 avril 2022
Le Maire
Lamine NAHAM

